

DIR/JB/09.022

Paris, le 10 juin 2009

Le directeur de l'Agence

à

**Madame la ministre de l'enseignement
supérieur et de la recherche**

1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

A l'attention de monsieur Thierry COULHON

Objet : Audit de l'IGAENR relatif à l'entrepôt de données de l'Amue et des établissements

Madame la ministre,

L'Amue est associée depuis huit ans avec quelques universités, pour réaliser, maintenir et déployer un outil informatique appelé « entrepôt de données ». Il s'agit d'un dispositif qui recueille les données des diverses applications de gestion (budgétaire et comptable, ressources humaines, recherche, scolarité et patrimoine), dans la perspective de réaliser les indicateurs et les tableaux de bord nécessaires au pilotage des établissements, notamment les indicateurs LOLF, contractuels et des éléments pour les rapports annuels de performance. A ce jour une trentaine d'établissements sont équipés de cet outil, l'intérêt pour celui-ci s'étant affirmé durant la dernière période.

Le contexte actuel d'élargissement des compétences et responsabilités des universités donne une pertinence toute particulière au recours à un outil de cette sorte pour les gouvernances d'établissement. Or je suis confronté à une grande difficulté pour apprécier la qualité de ce logiciel, de l'usage qui en est fait, et de la réponse qu'il apporte aux questions de pilotage : les personnes impliquées dans la vie du produit (informaticiens, statisticiens, contrôleurs de gestion...) portent une appréciation élogieuse, alors que les gouvernances d'établissement le méconnaissent, voire considèrent qu'il ne répond pas à leurs besoins. Pour cette raison, j'ai diligenté une enquête il y a un an sur l'utilisation de l'entrepôt (document joint), dont le résultat a été très décevant. Le plan d'action mis en place suite à cette enquête n'a pas permis d'inverser cette situation.

Pour cette raison, je souhaiterais que l'IGAENR réalise un audit de l'entrepôt de données, de son usage en établissement et de son adéquation aux besoins. Ceci afin d'identifier les faiblesses de cet outil, et les correctifs à mettre en place pour qu'il réponde mieux au besoin des gouvernances d'établissement en matière d'indicateurs et de tableaux de bord. Il s'agit également d'identifier les axes d'amélioration de la démarche de pilotage qui accompagne sa mise en exploitation.

A cette occasion, pourraient être apportées des réponses aux questions suivantes :

- la faiblesse de l'utilisation de l'entrepôt de données provient elle :
 - d'une mauvaise réponse aux besoins des universités,
 - d'une trop grande lourdeur de l'administration de l'entrepôt par rapport aux services qu'il rend,
 - de la possibilité de disposer des mêmes informations de manière plus simple à partir des logiciels de gestion,
 - de la faible mobilisation des équipes de gouvernance sur la problématique de pilotage,
 - de processus de pilotage non opérationnels ?

.../...



- quels correctifs devraient être mis en place de façon à ce que l'entrepôt apporte une meilleure réponse aux besoins des établissements, le souci étant de capitaliser sur le travail important, tant conceptuellement qu'en pratique, réalisé ces dernières années dans le cadre de ce chantier ?
- quelles améliorations méthodologiques, de la démarche d'accompagnement des établissements, peuvent être développées pour favoriser l'usage de l'entrepôt de données ?
- quel mode d'organisation devrait être mis en place pour faire vivre cet entrepôt ou sa version rénové et permettre sa plus large diffusion (l'entrepôt a fonctionné jusqu'il y a peu comme un club fermé de quelques établissements, dispositif qui se révèle inadéquat maintenant que trente établissements sont dotés de cet outil, et que d'autres souhaiteront y avoir recours eu égard au passage aux RCE) ?

Il est probable que l'important matériau recueilli à l'occasion des audits d'établissements candidats pour accéder aux responsabilités élargies fournira des premiers éléments de réponse à ces questions.

Je suis pour ma part désireux de pouvoir disposer assez rapidement d'éléments permettant de réorienter l'entrepôt de données, afin d'être en situation de répondre au mieux à l'attente des établissements.

Demeurant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez nécessaire, recevez, madame la ministre, mes respectueuses salutations.

Jacques BERNARD